

Le 26 juin 2020

## ► Prolongement de l'itinéraire ViaRhôna à Anthy-sur-Léman : 3 phases de travaux pour réaliser 2,2 km de pistes cyclables

La réalisation de nouveaux tronçons de l'itinéraire ViaRhôna va être lancée début juillet sur la commune d'Anthy-sur-Léman, sur une longueur totale d'environ 2,2 km. Le chantier sera conduit sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de Thonon Agglomération et de la Commune d'Anthy-sur-Léman. Cette dernière engagera à cette occasion une opération plus globale d'aménagement du secteur du cimetière. Le chantier se déroulera en 3 étapes, et devrait durer 8 mois environ. Des alternats seront mis en place pour réguler la circulation automobile durant la plus grande partie des travaux.

### Un chantier en 3 étapes

**Phase 1** : secteur entre la rue du lac, le carrefour avec la D33 et l'arrière du cimetière  
Création d'une voie verte intégrée à la requalification des espaces publics sur 260 mètres linéaires  
> de début juillet à début octobre 2020



Cette tranche va être mise en œuvre dans le centre-village durant tout l'été, dans l'objectif que le tronçon associé puisse desservir le plus rapidement possible le nouveau groupe scolaire\*.

Elle doit permettre de relier ce nouvel équipement à l'est, en parallèle d'une voie nouvelle à l'arrière du cimetière. La commune va en effet profiter du chantier pour requalifier les espaces publics de ce secteur (*lire encadré ci-après*). Thonon Agglomération assurera enfin à cette occasion la sécurisation de l'arrêt de bus « cimetière d'Anthy ».

*\*La traversée à proprement parler du futur groupe scolaire par une connexion « mode doux » est actuellement en projet, depuis la rue des Pêcheurs jusqu'à la rue du Lac.*

### Zoom sur le projet de requalification des abords du cimetière et développement urbain de la zone

Porté par la commune d'Anthy-sur-Léman, ce projet d'aménagement englobe l'agrandissement du cimetière, la création d'un nouveau parking de 18 places à l'arrière, et la création d'une voie de desserte à sens unique avec le réaménagement des espaces verts et la sécurisation des liaisons douces.

**Phase 2** : route du Lavoret, depuis la RD33 jusqu'à la rue de la Roveriaz  
Création d'une chaussée à voie centrale banalisée sur 1100 m linéaires  
> d'octobre à décembre 2020



L'itinéraire sera réalisé le long de la route existante, avec une reprise du marquage au sol, la mise en œuvre d'une chaussée à voie centrale banalisée, et la suppression des terre-pleins centraux existants. A cette occasion, la route de la Roveriaz passera en sens unique. Les travaux d'aménagement de voirie seront portés par la commune d'Anthy-sur-Léman. Thonon Agglomération assurera par ailleurs de son côté la suppression de deux arrêts de bus, et - en contrepartie -, la mise aux normes des deux arrêts les plus proches.

**Phase 3** : rue des Savoyances, depuis le carrefour giratoire rue de Corzent/rue de la Plage jusqu'au carrefour avec la route des Rives

**Création d'une voie verte sur près de 300 mètres linéaires en site propre**

**> de décembre 2020 à février 2021**



La voie verte sera créée sur une largeur de 3 mètres sur l'ensemble du tronçon. Les aménagements nécessaires à l'implantation prochaine d'une station de recharge de batterie pour les vélos à assistance électrique seront par ailleurs réalisés sur le parking existant.

**En parallèle** à la mise en œuvre des différentes phases, **des bandes cyclables seront réalisées sur deux autres secteurs de la commune**, par un marquage au sol et une signalisation spécifique : sur la portion restante de la **rue de la Roveriaz**, ainsi qu'à **l'intersection du chemin du Fresnay et de la route des Pêcheurs**.

⇒ Au terme de ces travaux, sur la commune d'Anthy-sur-Léman, il ne restera alors plus à aménager que 800 mètres de voies pour finaliser la traversée de la commune, entre la rue des Savoyances et le chemin du Fresnay. Des acquisitions foncières restent à opérer avant de pouvoir envisager l'aménagement de ce dernier tronçon.

Ces nouveaux tracés s'inscrivent plus largement dans le projet d'itinéraire cyclable ViaRhôna, qui a pour ambition de mener les cyclistes des berges du lac Léman aux plages de la méditerranée. Pour cela, ce sont 815 km de véloroute voie verte qui sont en cours de réalisation pour mailler un vaste territoire qui longe le Rhône. Sur Thonon Agglomération, c'est un linéaire de 33,9 km qui doit voir le jour. A l'issue des aménagements réalisés à Anthy-sur-Léman, près de 10 km auront été aménagés sur Thonon-les-Bains, Excenevex, Messery et Yvoire. D'ici à fin 2020 de nouvelles études vont être lancées pour la poursuite de l'itinéraire sur la commune de Chens-sur-Léman, dans la perspective de réaliser les travaux en 2021.

## Coût et financement des travaux

D'un coût prévisionnel de **702 000 € HT**, la réalisation de ces nouveaux tronçons de la ViaRhôna sera financée par Thonon Agglomération (41 %) et la commune d'Anthy-sur-Léman (8%), avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes (21,5 %), de la Compagnie Nationale du Rhône (12,5 %), du Département de la Haute-Savoie (12 %) et de l'Europe (FEDER, 5%).

Le coût global du chantier, intégrant les travaux de voirie réalisés par la commune d'Anthy-sur-Léman (environ 900 000 €), s'élève à 1,6 M€ HT.



CONTACT PRESSE : Caroline Blondet  
Service communication // Thonon Agglomération  
+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr